

COMPTE-RENDU DU STAGE DE GRENOBLE convoqué par le B.N. de l'U.N.E.F. et le S.N.E. des E.S.U.

Les débats généraux ont été assez décousus, mais ont permis de poser un certain nombre de problèmes concernant la finalité stratégique des luttes étudiantes, la liaison luttes étudiantes - luttes ouvrières, le débouché des luttes Universitaires, etc... La discussion a permis de dégager les thèmes généraux d'intervention du Mouvement Etudiant et de l'U.N.E.F. pour la rentrée et l'essentiel du travail a été fait dans des commissions sur ces thèmes : examens, libertés politiques et syndicales, attitude face aux structures de participation (co-gestion), revendications universitaires, luttes étudiantes-luttes ouvrières, rôle de l'U.N.E.F. à partir de la nouvelle Charte.

1°) LES EXAMENS

Le boycott ne saurait être un mot d'ordre général, quoique dans certains cas particuliers il puisse se justifier par la situation locale. Le thème général d'intervention à ce sujet est : respect des acquis imposés par le Mouvement de Mai, à savoir examens allégés, voire même nouvelles formes de contrôle des connaissances. Sur cette base, il s'agit de faire un travail d'explication sur le rôle des examens dans la sélection, les critères de classe, la subjectivité du contrôle, en profitant de l'accentuation des contradictions du système provoquée par les nouvelles formes d'examens imposées en Mai. Ainsi dans certaines facs (Nice, Lettres) le mot d'ordre est un maximum de reçus aux examens ; les examens sont transformés en dossiers préparés pendant une semaine; des représentants des étudiants participent aux jurys qui jugent ces dossiers. Résultat : 90% de reçus à la première session.

Un autre thème signifiant pour dévoiler les mécanismes de la sélection est le refus du contrôle des inscriptions : suppression de toute interdiction de se présenter plusieurs fois à un examen .

2°) LIBERTES POLITIQUES ET SYNDICALES

Le thème des libertés politiques et syndicales n'est pas un objectif des luttes du Mouvement, mais un acquis que le Mouvement doit utiliser. C'est à propos de ce thème que l'U.N.E.F. new look pourra le mieux démontrer qu'elle est capable de sortir du traditionnel cycle "syndical" : revendication - contestation.

Avec le Mouvement de Mai, les libertés politiques et syndicales ont été installées de facto à l'Université. C'est la principale manifestation de l'établissement d'un contre-pouvoir étudiant.

Par la démocratie à la base, elles permettront un dépassement de la légalité bourgeoise, et des conceptions bourgeoises ou social-démocrates des libertés publiques. Les occupations de Facultés ont joué un grand rôle dans la concrétisation de l'état de fait imposé par les étudiants. Les libertés politiques et syndicales mettent en crise l'autorité et donc la société bourgeoise ; en particulier elles doivent permettre la contestation du pouvoir arbitraire des professeurs.

Ainsi les libertés politiques et syndicales étant considérés comme un acquis du Mouvement de Mai, il s'agit à la rentrée de donner un contenu à cette manifestation du contre-pouvoir étudiant, sans se laisser enfermer dans la polémique bourgeoise actuelle sur la neutralité de l'Université qui se situe sur un autre plan qui n'est pas le nôtre.

Le contre-pouvoir étudiant, c'est la liberté de critique et de contestation permanente dans un rapport de force favorable. Il s'agit donc de provoquer des affrontements, des clivages signifiants qui permettront de dévoiler le caractère autoritaire, répressif, idéologiquement mystificateur de

l'enseignement bourgeois. Ces affrontements se feront sous la forme de sabotage de cours, de contre-cours, de séminaires ou de toute autre forme de luttes décidées démocratiquement à la base.

Ainsi le contenu des libertés politiques et syndicales, c'est l'Université critique, considérée non comme une institution parallèle à l'Université bourgeoise, mais comme une contestation permanente par les moyens appropriés et par une dynamique de luttes dans un rapport de force qui nous est favorable, contestation de l'enseignement dans ses méthodes, son contenu, ses débouchés etc ... A un certain niveau des luttes, on peut déboucher sur une institutionnalisation partielle et provisoire de cette contestation afin de capitaliser le mouvement et de l'enrichir à la fois par une réflexion et un débat théorique et surtout par la recherche de liens autonomes avec les travailleurs ; c'est l'Université critique populaire, ou l'Université critique au service des travailleurs, ou l'Université populaire permanente, selon l'appellation que l'on préfère.

3°) LA CO-GESTION.

L'attitude à adopter est simple et déjà développée dans le texte préparatoire au stage. Dans tous les cas où cela présente un intérêt réel, on entre dans les structures de participation afin de faire un travail d'explication politique vers les masses étudiantes sur le contenu et la signification réelle de ces structures. Cela signifie, et cela doit être une condition préalable à notre participation, que les modalités de représentation des étudiants à ces structures soient réellement démocratiques et "participationnistes" : les représentants étudiants doivent être constamment sous le contrôle des structures de base du Mouvement Etudiant et peuvent être révoqués à tout moment (ex. de la Faculté des Sciences à Paris), donc refus du vote obligatoire, d'élection pour un an, que ce soit à la proportionnelle ou au scrutin majoritaire. Ce sont les étudiants qui décident des modalités de leur représentation.

Ainsi un véritable travail d'explication et de démystification pourra être fait, qui devrait permettre de dépasser les tendances réformistes de façon pédagogique, et évitera de nous couper d'une masse d'étudiants qui sont récupérables.

4°) REVENDEICATIONS UNIVERSITAIRES.

Dans le même souci de ne pas se couper d'une masse d'étudiants et aussi d'améliorer relativement le système tout en accroissant par ailleurs certaines de ses contradictions, l'U.N.E.F. devra présenter un "programme" universitaire, avec quelques grands principes sur la réforme de l'Université. Refus de la sélection, de la dualité voie courte voie large, enseignement non coupé de la recherche, suppression des examens, contrat pédagogique, etc.

Une entrevue avec le Ministre est envisagée, à la condition qu'elle soit publique, c'est-à-dire que des journalistes puissent y assister.

5°) RÔLE DE L'U.N.E.F A PARTIR DE LA NOUVELLE CHARTE.

Il a été implicitement abordé dans les développements précédents ; il est développé dans le texte préparatoire ; il devra faire l'objet d'une grande partie des discussions dans les stages de rentrée. Nous n'insisterons donc pas, d'autant plus qu'il se découvrira aussi en grande partie dans la pratique.